

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Affaire n° 21S0001 Travaux pour l'aménagement des secteurs Vercors - Abords OPEN'R à Villeneuve d'Ascq - lot 3 - Plantations - Avenant n°1

N° : VA_DEC2025_675
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1 5° et R2194-7 du code de la commande publique.

décidons

De conclure avec la société IDVERDE domiciliée à WAMBRECHIES (59118), l'avenant n°1 du lot 3 Plantations du marché « Travaux pour l'aménagement des secteurs Vercors – Abords OPEN'R à Villeneuve d'Ascq » afin de se conformer l'article 6.1 « Variation des prix » du Cahier des clauses particulières, à l'article 9.4 « Variation des prix » du Cahier des clauses administratives générales de 2021, applicables aux marchés de travaux.

La formule de variation utilisée est la suivante : $P_m = P(o) \times (0,3 + 0,7 \cdot \ln(l_o))$ est remplacée par la formule suivante : $P_m = P(o) \times (0,3 + 0,7 \cdot \ln(-3 \text{ mois}/l_o))$

Montant initial du marché : 41 115,77 € H.T soit 49 338,92€ TTC

Le présent avenant est sans incidence financière.

Imputation budgétaire : 2312 518 201601 1120 CVILLE

Politique publique (domaine-action-activité) : 02.2.2 Fleurissement

Fait à Villeneuve d'Ascq
le jeudi 2 octobre 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-214289-AU-1-1
Date AR Préfecture : samedi 4 octobre 2025